

### Qui vote ?

- Etudiant·es inscrit·es à l'INSPE, en M1 et M2
- Fonctionnaires stagiaires lauréat·es des concours,
- Psychologues de l'Éducation nationale stagiaires inscrit·es à l'INSPE
- Conseillers principaux d'éducation et conseillères principales d'éducation stagiaires inscrit·es à l'INSPE

**La CGT réaffirme qu'être personnel de l'Éducation, c'est un métier qui s'apprend, elle défend une formation professionnelle des personnels, publique et gratuite.**

A la CGT Educ'action nous combattons les dérives prévisibles de la mastérisation aux côtés des étudiant·es et des stagiaires.

Nous défendons l'accès à une formation de qualité pour toutes et tous dans le respect des statuts des fonctionnaires stagiaires.

### La CGT Educ'action et ses représentant·es ont des revendications immédiates pour les usager·ères des INSPE :



- **Pour** des formations durant le temps de travail, et pas en dehors... pas de formations les samedis matins, ou durant les vacances scolaires.
- **Pour** des affectations au plus proches du domicile des stagiaires ou des lieux de formations.
- **Pour** une préparation au concours accessible à tou·tes qui ne soit pas adossée à un diplôme.
- **Pour** le respect de pratiques démocratiques dans la formation (dialogue social, co-construction avec les stagiaires, etc.). Elle revendique que les stagiaires de l'enseignement privé soient formé·es dans les ÉSPÉ.
- **Pour** la construction d'un continuum de formation sur 5 ans :
  - ① La préparation au concours en L3 (modules et stages)
  - ② L'admission ET admissibilité niveau L3 ;
  - ③ Deux années de master rémunérées en qualité de fonctionnaire-stagiaire ;
  - ④ Deux années de néo-titulaire dotées d'une décharge de service pour des compléments de formation.

### Contacts locaux :

CGT Educ'action 94 - 06.49.12.27.88 - 94@cgteduccreteil.org  
Adresse : 11 rue des Archives, 94000 Créteil

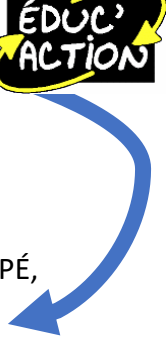
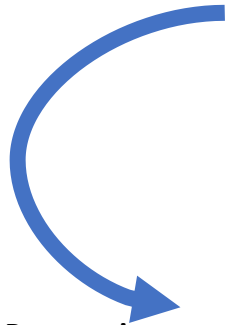
**Qui se présente ?**

Représentant·es des usagers et usagères (étudiant·es, fonctionnaires stagiaires, personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation)

**C'est quoi le conseil d'école de l'INSPE ?**

Il regroupe des représentant·es élu·es des formateur·trices, des personnels de l'ESPÉ, des usager·ères ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'ESPÉ, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et des recrutements. Le conseil de l'INSPE définit la politique et la stratégie de l'INSPE (budget, emplois, organisation des formations). Il se réunit 5 fois par an.

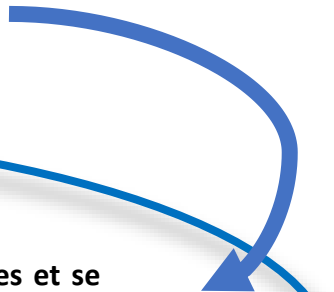


**Pourquoi voter pour la liste CGT Educ'action ?**

La CGT Educ'action syndique tous les personnels de l'Éducation nationale : titulaires, stagiaires, contractuel·les, assitant·es d'éducation, personnels administratifs ...

C'est un syndicat inter-catégoriel, mais aussi interprofessionnel avec son activité au sein de la confédération CGT et des unions locales.

C'est un syndicat qui porte un projet émancipateur pour l'École, cela suppose la mise en place de moyens en rupture avec les politiques actuelles et le développement d'enseignements transversaux et de pratiques pédagogiques innovantes.



**Le vote CGT Educ'action, c'est définir des revendications claires et se donner des moyens d'intervention auprès des différents acteurs de l'INSPE (rectorat, ministère, université). C'est aussi l'assurance d'avoir des retours quant aux aménagements à l'œuvre au sein des conseils d'école de l'INSPE, c'est se donner une voix pour se faire entendre !**

**Je prends contact**

Nom : .....

Prénom : .....

Tel : .....

Mail : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Lieu d'exercice : .....

Ville : .....